

REPUBLIQUE FRANCAISE

(1) CCAS DE SANARY SUR MER (2)
--

Numéro SIRET : 26830061300018

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE D'OLLIOULES 083010

M14

Compte Administratif voté par nature (2)
--

BUDGET C.C.A.S.

ANNEE **2016**

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte etc ...).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

SOMMAIRE

pages		Jointes	Sans objet
	I Informations générales (5)		
	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
	B - Modalités de vote du budget		
	II Présentation générale du budget		
	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser		
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III Vote du budget		
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - Annexes (6)		
	A - Eléments du bilan		
	A1 - Présentation croisée par fonction (1)	X	
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		X
	A2.8 - Etat de la dette - Dettes pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A3 - Méthode utilisée pour les amortissements	X	
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		X
	A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest. (2)		X
	A7.2.1 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)		X
	A7.2.2 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)		X
	A7.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonc. (4)		X
	A7.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Invest. (4)		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	A10.1 - Variation des patrimoines (article R.2313-3 du CGCT) - Entrées	X	
	A10.2 - Variation des patrimoines (article R.2313-3 du CGCT) - Sorties		X
	A10.3 - Opérations liées aux cessions		X
	A10.4 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées		X
	A10.5 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties		X
	A11 - Etat des travaux en régie		X
	A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		X
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
	C - Autres éléments d'informations		
	C1.1 - Etat du personnel	X	
	C1.2 - Actions de formation des élus	X	X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhèrent la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		X
	C3.6 - Identification des flux croisés		X
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

26830061300018	VILLE DE SANARY SUR MER	CA 2016
		CCAS

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	16 293
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 <i>in fine</i>)	5 882
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère	Communauté d'Agglomération Sud-Sainte- Baume

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitant de la strate
Fiscal	Financier		
Ne concerne pas les CCAS			

Informations financières - ratios (2)		Valeurs communales	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	45	<i>Pas de ratios moyens pour les CCAS</i>
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	49	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0	
5	Encours de dette/population	62	
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	76,5%	
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	98,7%	
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,8%	
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	125,7%	

..... Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financiers définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L 2313-1, L2313-2, R 2313-1, R2313-2 et R 5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R 2313-7, R 5211-15 et R 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE (1)

I - L' Assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (2),
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (2).
- avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (3),
- avec ou sans vote formel sur chacun des chapitres (4).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont : (5)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n°du).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget
 (2) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".
 (3) Indiquer "avec" ou "sans" les chapitres opérations d'équipement.
 (4) Indiquer "avec" ou "sans" vote formel.
 (5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
 - budgétaires (délibération n°du).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 1 222 731,80	G 1 231 895,90
	Section d'investissement	B 225 940,99	H 263 563,26

		(si déficit)	(si excédent)
REPORTS DE L'EXERCICE N- 1	Reports en section de fonctionnement (002)	C	I 92 502,47
	Reports en section d'investissement (001)	D	J 64 074,92

		=	=
TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	1 448 672,79	=G+H+I + J 1 652 036,55

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1(1)	Section de fonctionnement	E	K
	Section d'investissement	F 2 965,82	L
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F 2 965,82	=K+L

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=A+C+E 1 222 731,80	=G+H+K 1 324 398,37
	Section d'investissement	=B+D+F 228 906,81	=H+J+L 327 638,18
	TOTAL CUMULE	=A+B+C+D+E+F 1 451 638,61	=G+H+I +J+K+L 1 652 036,55

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. /art	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 2 965,82	L
21	Immobilisations corporelles	2 965,82	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES						A2
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	324 730,47	138 628,58	82 289,06		103 812,83
012	Charges de personnel et frais assimilés	770 000,00	763 933,87			6 066,13
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	20 000,00	10 149,50	3 390,39		6 460,11
Total des dépenses de gestion courante		1 114 730,47	912 711,95	85 679,45		116 339,07
66	Charges financières	64 384,00	33 451,14	30 877,00		55,86
67	Charges exceptionnelles	1 000,00				1 000,00
68	Dotations aux provisions (1)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 180 114,47	946 163,09	116 556,45		117 394,93
023	Virement à la section d'investissement (2)	63 196,00				
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)	160 019,00	160 012,26			6,74
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(2)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		223 215,00	160 012,26			6,74
TOTAL		1 403 329,47	1 106 175,35	116 556,45		117 401,67
Pour information (3)						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuation de charges	118 000,00	139 759,80	53 833,26		-75 593,06
70	Produits des services, du domaine et ventes.	10 150,00	10 473,00			-323,00
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations	750 000,00	586 975,00			163 025,00
75	Autres produits de gestion courante	286 600,00	284 169,96			2 430,04
Total des recettes de gestion courante		1 164 750,00	1 021 377,76	53 833,26		89 538,98
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	500,00	11 108,21			-10 608,21
78	Reprises sur provisions (1)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 165 250,00	1 032 485,97	53 833,26		78 930,77
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)	145 577,00	145 576,67			0,33
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (2)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		145 577,00	145 576,67			0,33
TOTAL		1 310 827,00	1 178 062,64	53 833,26		78 931,10
Pour information (3)						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		92 502,47				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES					A3
DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	16 496,63			16 496,63
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	24 916,29	6 129,83	2 965,82	15 820,64
22	Immobilisations reçues en affectation (4)				
23	Immobilisations en cours	128 000,00			128 000,00
	Total des opérations d'équipement				
	Total des dépenses d'équipement	169 412,92	6 129,83	2 965,82	160 317,27
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées	74 300,00	74 234,49		65,51
18	Compte de liaison : affectation ... (5)				
26	Particip., créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
	Total des dépenses financières	74 300,00	74 234,49		65,51
45.1	Total des opé. Pour compte de tiers (6)				
	Total des dépenses réelles d'investissement	243 712,92	80 364,32	2 965,82	160 382,78
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (1)	145 577,00	145 576,67		0,33
041	Opérations patrimoniales (1)				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	145 577,00	145 576,67		0,33
	TOTAL	389 289,92	225 940,99	2 965,82	160 383,11

Pour information (2)					
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation (4)				
23	Immobilisations en cours				
	Total des recettes d'équipement				
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	2 000,00	3 551,00		-1 551,00
1068	Excédents de fonct. capitalisés (7)	100 000,00	100 000,00		
138	Autres sub. d' invest. non transférables				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation à ...				
26	Particip., créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions				
	Total des recettes financières	102 000,00	103 551,00		-1 551,00
45.2	Total des opé. pour le compte de tiers (6)				
	Total des recettes réelles d'investissement	102 000,00	103 551,00		-1 551,00
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	63 196,00			
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (1)	160 019,00	160 012,26		6,74
041	Opérations patrimoniales (2)				
	Total des recettes d'ordre d'investissement	223 215,00	160 012,26		6,74
	TOTAL	325 215,00	263 563,26		-1 544,26

Pour information (2)					
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		64 074,92			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	220 917,64		220 917,64
012	Charges de personnel et frais assimilés	763 933,87		763 933,87
014	Atténuation de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	13 539,89		13 539,89
66	Charges financières	64 328,14		64 328,14
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotation aux amortissements et provisions		160 012,26	160 012,26
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
	Dépenses de fonctionnement - Total	1 062 719,54	160 012,26	1 222 731,80

Pour information			
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		13 710,00	13 710,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	74 234,49	131 866,67	206 101,16
18	Compte de liaison : affectation (8)			
	Total des opérations d'équipement			
19	Différences sur réalisations d'immobilisations			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipements versés			
21	Immobilisations corporelles (6)	6 129,83		6 129,83
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciations des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciations des stocks et en-cours (5)</i>			
45.1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciations des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciations des comptes financiers (5)</i>			
3...	Stocks			
	Dépenses d'investissement - Total	80 364,32	145 576,67	225 940,99

Pour information			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations par compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges	193 593,06		193 593,06
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	10 473,00		10 473,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	586 975,00		586 975,00
75	Autres produits de gestion courante	284 169,96	131 866,67	416 036,63
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	11 108,21	13 710,00	24 818,21
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		1 086 319,23	145 576,67	1 231 895,90
Pour information				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				92 502,47

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	3 551,00		3 551,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	100 000,00		100 000,00
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation			
19	Différences sur réalisations d'immobilisation			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles (5)			
22	Immobilisations reçues en affectation (5)			
23	Immobilisations en cours (5)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		160 012,26	160 012,26
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (4)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (4)			
45.2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (4)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (4)			
3...	Stocks			
Recettes d'investissement - Total		103 551,00	160 012,26	263 563,26
Pour information				
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				64 074,92

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(6) Seul le total des opérations par compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET					III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES					A1	
Chap/	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
art (1)			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	324 730,47	138 628,58	82 289,06		103 812,83
60611	Eau et assainissement	2 000,00		2 000,00		
60612	Energie electricité	16 875,00	7 649,91	1 949,20		7 275,89
60618	Autres fournitures non stockables	570,00	50,00			520,00
60621	Combustibles	400,00				400,00
60622	Carburants	2 300,00	2 161,80			138,20
60623	Alimentation	2 203,42	1 701,88			501,54
60631	Fournitures d'entretien	960,00	176,68	720,00		63,32
60632	Petits équipements	2 486,00	1 858,39	620,00		7,61
6064	Fournitures administratives	5 331,00	4 981,30	240,00		109,70
6067	Fournitures scolaires	70,00	43,90			26,10
6068	Autres matières et fournitures	550,00	532,39			17,61
6135	Locations mobilières	13 269,00	8 929,91	1 070,00		3 269,09
615221	Bâtiments publics	5 463,54	4 213,54			1 250,00
61551	Matériel roulant	400,00	363,78			36,22
61558	Autres biens mobiliers	100,00				100,00
6156	Maintenance	14 755,73	12 978,37	1 623,58		153,78
6161	Multirisques	3 700,00	2 540,20			1 159,80
6182	Documentation générale et technique	939,00	938,00			1,00
6184	Versements a des organismes de formation	940,00				940,00
6188	Autres frais divers	950,00	419,98	210,00		320,02
6225	Indemnités aux comptables et régisseurs	800,00	506,23			293,77
6228	Divers	81 027,47	14 369,87	2 320,00		64 337,60
6231	Annonces et insertions	1 000,00				1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	121 520,00	51 614,13	68 899,54		1 006,33
6236	Catalogues et imprimés	3 309,00	473,80	84,00		2 751,20
6251	Voyages et déplacements	300,00	150,50			149,50
6257	Réceptions	150,00				150,00
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00				2 000,00
6262	Frais de télécommunications	7 971,00	2 664,76	1 178,57		4 127,67
6281	Concours divers (cotisations)	2 510,00	2 509,73			0,27
6283	Frais de nettoyage des locaux	26 635,31	15 075,71	57,60		11 502,00
63512	Taxes foncières	465,00	448,00			17,00
637	Autres impôts taxes et versements	2 780,00	1 275,82	1 316,57		187,61
012	Charges de personnel et frais assimilés	770 000,00	763 933,87			6 066,13
6218	Autre personnel extérieur	105 000,00	101 907,94			3 092,06
6332	Cotisations versées au fnal	2 850,00	1 711,80			1 138,20
6336	Cotisation au centre na et cg fpt	9 200,00	7 782,00			1 418,00
64111	Rémunération principales	328 900,00	345 089,60			-16 189,60
64112	Nbi, supplément familial ind résidence	18 000,00	16 335,38			1 664,62
64118	Autres indemnités	15 050,00	27 420,63			-12 370,63
64131	Rémunérations	15 000,00	16 780,88			-1 780,88
6451	Cotisations à l'urssaf	58 600,00	62 759,79			-4 159,79
6453	Cotisations aux caisses de retraites	165 600,00	175 125,41			-9 525,41
6454	Cotisations aux assedic	2 600,00	1 445,59			1 154,41
6455	Cotisations pour assurances du personnel	21 000,00	2 415,00			18 585,00
6456	Versement au fnc du supplément familial	21 000,00	3 422,00			17 578,00
6475	Médecine du travail	3 000,00	1 737,85			1 262,15
6478	Autres charges sociales diverses	4 200,00				4 200,00
014	Atténuation de produits					
65	Autres charges de gestion courante	20 000,00	10 149,50	3 390,39		6 460,11
6562	Aides	20 000,00	10 149,50	3 390,39		6 460,11
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES						
(a) = (011+012+014+65+656)		1 114 730,47	912 711,95	85 679,45		116 339,07

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

III - VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
66	Charges financières (b)	64 384,00	33 451,14	30 877,00		55,86
66111	Intérêts réglés à l'échéance	65 900,00	65 844,14			55,86
66112	Intérêts-rattachement des icne	-1 516,00	-32 393,00	30 877,00		
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00				1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00				500,00
678	Autres charges exceptionnelles	500,00				500,00
68	Dotations aux provisions (d) (3)					
022	Dépenses imprévues (e)					
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 180 114,47	946 163,09	116 556,45		117 394,93
023	Virement à la section d'investissement	63 196,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4), (5), (6)	160 019,00	160 012,26			6,74
6811	Dots aux amortissements et provisions	160 019,00	160 012,26			6,74
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		223 215,00	160 012,26			6,74
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.(7)					
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		223 215,00	160 012,26			6,74
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		1 403 329,47	1 106 175,35	116 556,45		117 401,67
Pour information						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112(2)

Montant des ICNE de l'exercice	30 877,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-32 393,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-1 516,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de compte 66112 sera négatif.
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF-042 = RI-040*.
(5) Dont 675 et 676
(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuation des charges	118 000,00	139 759,80	53 833,26		-75 593,06
6459	Remboursement sur sécurité sociales	118 000,00	139 759,80	53 833,26		-75 593,06
70	Produits des services, du domaine et ventes ...	10 150,00	10 473,00			-323,00
706	Prestations de services	10 150,00	10 025,00			125,00
70878	Par d'autres redevables		448,00			-448,00
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations	750 000,00	586 975,00			163 025,00
7473	Participation departement		9 475,00			-9 475,00
7474	Communes	750 000,00	577 500,00			172 500,00
75	Autres produits de gestion courante	286 600,00	284 169,96			2 430,04
752	Revenus des immeubles	285 600,00	279 999,96			5 600,04
758	Produits divers de gestion courante	1 000,00	4 170,00			-3 170,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES						
(a) = 70+73+74+75+013		1 164 750,00	1 021 377,76	53 833,26		89 538,98

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
76	Produits financiers (b)					
77	Produits exceptionnels (c)	500,00	11 108,21			-10 608,21
7718	Autres pd exceptionnels sur opé de gesti		6 336,35			-6 336,35
773	Mandats annulés sur exercice antérieur		229,30			-229,30
7788	Produits exceptionnels	500,00	4 542,56			-4 042,56
78	Reprises sur provisions (d) (2)					
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 165 250,00	1 032 485,97	53 833,26		78 930,77

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3), (4), (5)	145 577,00	145 576,67			0,33
752	Revenus des immeubles	131 867,00	131 866,67			0,33
777	Quote part subv invest transférés	13 710,00	13 710,00			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (6)					
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		145 577,00	145 576,67			0,33

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	1 310 827,00	1 178 062,64	53 833,26		78 931,10
--	---------------------	---------------------	------------------	--	------------------

Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté N-1	92 502,47
---	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;
- (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (4) Dont 776
- (5) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

SECTION D' INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	16 496,63			16 496,63
203	Frais d'études	16 496,63			16 496,63
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)				
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	24 916,29	6 129,83	2 965,82	15 820,64
2135	Instal. générales, agencement, amen const	6 157,67	2 371,21	2 965,82	820,64
2184	Mobilier	3 758,62	3 758,62		
2188	Autres immobilisations corporelles	15 000,00			15 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)				
23	Immobilisations en cours (hors opération)	128 000,00			128 000,00
2313	Constructions	128 000,00			128 000,00
	Opérations d'équipement n°... (2)				
	Total des dépenses d'équipement	169 412,92	6 129,83	2 965,82	160 317,27
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées	74 300,00	74 234,49		65,51
1641	Emprunts en cours	74 300,00	74 234,49		65,51
18	Compte de liaison : affectation à				
26	Participations et créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
	Total des dépenses financières	74 300,00	74 234,49		65,51
45...1..	Opé. pour compte de tiers n°... (3)				
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES DEPENSES REELLES		243 712,92	80 364,32	2 965,82	160 382,78

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
040	Opérations d'ordre transfert entre sections (4)	145 577,00	145 576,67		0,33
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	145 577,00	145 576,67		0,33
13918	Amorti subv équipement	13 710,00	13 710,00		
16878	Dettes-Autres organismes, particuliers	131 867,00	131 866,67		0,33
	Charges transférées (6)				
041	Opérations patrimoniales (7)				
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		145 577,00	145 576,67		0,33

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	389 289,92	225 940,99	2 965,82	160 383,11
---	-------------------	-------------------	-----------------	-------------------

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	
--	--

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(3) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DL U40 = FI- U42*.
(5) Les comptes 15,29, 39 et 49 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Dont 192
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DL U41 = FI U41*.

III - VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/Art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
Total des recettes d'équipement					
10	Dotations, fonds divers et réserves	102 000,00	103 551,00		-1 551,00
10222	Fctva	2 000,00	3 551,00		-1 551,00
1068	Excédents cde fonctionnement capitalisé	100 000,00	100 000,00		
138	Autres subventions d'investiss. non transférables				
18	Compte de liaison : affectation à				
26	Participations et créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisation				
Total des recettes financières		102 000,00	103 551,00		-1 551,00
45...2..	Opé. pour compte de tiers n°. (2)				
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers					
TOTAL DES RECETTES REELLES		102 000,00	103 551,00		-1 551,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement
 (2) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES					B2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	63 196,00			
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (3) (4)</i>	160 019,00	160 012,26		6,74
2803	<i>Frais d'études</i>	3 934,00	3 933,29		0,71
2805	<i>Concessions</i>	108,00	107,64		0,36
28131	<i>Bâtiments publics</i>	101 793,00	101 791,60		1,40
28135	<i>Amenagements constructions</i>	3 292,00	3 290,96		1,04
28141	<i>Bâtiments publics</i>	7 582,00	7 581,81		0,19
28158	<i>Autres installations</i>	4 696,00	4 695,88		0,12
28181	<i>Installations générales, agencements</i>	24 514,00	24 513,06		0,94
28182	<i>Matériel de transport</i>	5 587,00	5 586,54		0,46
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	902,00	901,83		0,17
28184	<i>Mobilier</i>	6 636,00	6 635,02		0,98
28188	<i>Autres immobilisations corporelles</i>	975,00	974,63		0,37
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		223 215,00	160 012,26		6,74
041	<i>Opérations patrimoniales (5)</i>				
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		223 215,00	160 012,26		6,74
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		325 215,00	263 563,26		-1 544,26

Pour information	
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	64 074,92

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(4) Les comptes 15,29, 39 et 49 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (VUE D'ENSEMBLE (1))

Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	TOTAL
---------	-----------------------	---	--	--------------	-------

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)					
Total des dépenses	224 340,40	557 442,59	134 285,46	306 663,35	1 222 731,80
Total des recettes	242 621,70	791 751,71		290 024,96	1 324 398,37
Solde de fonctionnement	18 281,30	234 309,12	-134 285,46	-16 638,39	101 666,57

RESTES A REALISER au 31/12/N

Total RAR dépenses					
Total RAR recettes					
SOLDE RAR fonctionnement					

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)					
Dépenses réelles	74 234,49	3 758,62		2 371,21	80 364,32
Opérations financières	74 234,49				74 234,49
Equipements communaux (2)		3 758,62		2 371,21	6 129,83
Equipements non communaux (c/204) (3)					
Dépenses d'ordre	145 576,67				145 576,67
001 Solde d'exécution reporté de N-1					
Total dépenses	219 811,16	3 758,62		2 371,21	225 940,99
Total recettes	327 638,18				327 638,18
Solde d'investissement	107 827,02	-3 758,62		-2 371,21	101 697,19

RESTES A REALISER AU 31/12/N

Total RAR dépenses				2 965,82	2 965,82
Total RAR recettes					
SOLDE RAR fonctionnement				-2 965,82	-2 965,82

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leur établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comportant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	TOTAL
-----	---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	224 340,40	557 442,59	134 285,46	306 663,35	1 222 731,80
Réalisations (3)	224 340,40	557 442,59	134 285,46	306 663,35	1 222 731,80
60611 Eau et assainissement		2 000,00			2 000,00
60612 Energie electricité		9 599,11			9 599,11
60618 Autres fournitures non stockables		50,00			50,00
60622 Carburants		2 161,80			2 161,80
60623 Alimentation		952,92	248,01	500,95	1 701,88
60631 Fournitures d'entretien		896,68			896,68
60632 Petits équipements		2 478,39			2 478,39
6064 Fournitures administratives		5 221,30			5 221,30
6067 Fournitures scolaires				43,90	43,90
6068 Autres matières et fournitures		160,79		371,60	532,39
6135 Locations mobilières		9 999,91			9 999,91
615221 Bâtiments publics				4 213,54	4 213,54
61551 Matériel roulant		363,78			363,78
6156 Maintenance		14 601,95			14 601,95
6161 Multirisques		2 540,20			2 540,20
6182 Documentation générale et technique		938,00			938,00
6188 Autres frais divers				629,98	629,98
6218 Autre personnel extérieur		101 907,94			101 907,94
6225 Indemnités aux comptables et régisseurs		506,23			506,23
6228 Divers		554,87		16 135,00	16 689,87
6232 Fêtes et cérémonies		1 414,51		119 099,16	120 513,67
6236 Catalogues et imprimés		473,80	84,00		557,80
6251 Voyages et déplacements		150,50			150,50
6262 Frais de télécommunications		3 843,33			3 843,33
6281 Concours divers (cotisations)		2 509,73			2 509,73
6283 Frais de nettoyage des locaux		15 133,31			15 133,31
6332 Cotisations versées au fnal		1 127,46	374,64	209,70	1 711,80
6336 Cotisation au centre na et cg fpt		5 138,51	1 687,27	956,22	7 782,00
63512 Taxes foncières		448,00			448,00
637 Autres impôts taxes et versements		2 592,39			2 592,39
64111 Rémunération principales		209 973,49	70 503,71	64 612,40	345 089,60
64112 Nbi, supplément familial ind résidence		10 563,73	3 907,90	1 863,75	16 335,38
64118 Autres indemnités		18 256,68	8 562,63	601,32	27 420,63
64131 Rémunérations		16 780,88			16 780,88
6451 Cotisations à l'urssaaf		42 991,64	12 618,01	7 150,14	62 759,79
6453 Cotisations aux caisses de retraites		62 090,32	22 759,40	90 275,69	175 125,41
6454 Cotisations aux assedic		1 445,59			1 445,59
6455 Cotisations pour assurances du personnel		2 415,00			2 415,00
6456 Versement au fnc du supplément familial		3 422,00			3 422,00
6475 Médecine du travail		1 737,85			1 737,85
6562 Aides			13 539,89		13 539,89
66111 Intérêts réglés à l'échéance	65 844,14				65 844,14
66112 Intérêts-rattachement des icne	-1 516,00				-1 516,00
6811 Dots aux amortissements et provisions	160 012,26				160 012,26
Restes à réaliser au 31/12					

RECETTES	150 119,23	791 751,71	290 024,96	1 231 895,90
Réalisations (3)	150 119,23	791 751,71	290 024,96	1 231 895,90
6459 Remboursement sur sécurité sociales		193 593,06		193 593,06
706 Prestations de services			10 025,00	10 025,00
70878 Par d'autres redevables		448,00		448,00
7473 Participation departement		9 475,00		9 475,00
7474 Communes		577 500,00		577 500,00
752 Revenus des immeubles	131 866,67		279 999,96	411 866,63
758 Produits divers de gestion courante		4 170,00		4 170,00
7718 Autres pd exceptionnels sur opé de gesti		6 336,35		6 336,35
773 Mandats annulés sur exercice antérieur		229,30		229,30
777 Quote part subv invest transférés	13 710,00			13 710,00
7788 Produits exceptionnels	4 542,56			4 542,56
Restes à réaliser au 31/12				
SOLDE	-74 221,17	234 309,12	-134 285,46	9 164,10

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	TOTAL
-----	---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES		219 811,16	3 758,62		5 337,03	228 906,81
Réalisations (3)		219 811,16	3 758,62		2 371,21	225 940,99
13918	Amorti subv équipement	13 710,00				13 710,00
1641	Emprunts en cours	74 234,49				74 234,49
16878	Autres organismes et particuliers	131 866,67				131 866,67
2135	Instal. générales, agencement, amen const				2 371,21	2 371,21
2184	Mobilier		3 758,62			3 758,62
Restes à réaliser au 31/12					2 965,82	2 965,82

RECETTES		263 563,26				263 563,26
Réalisations (3)		263 563,26				263 563,26
10222	Fctva	3 551,00				3 551,00
1068	Excédents cde fonctionnement capitalisé	100 000,00				100 000,00
2803	Frais d'études	3 933,29				3 933,29
2805	Concessions	107,64				107,64
28131	Bâtiments publics	101 791,60				101 791,60
28135	Amenagements constructions	3 290,96				3 290,96
28141	Bâtiments publics	7 581,81				7 581,81
28158	Autres installations	4 695,88				4 695,88
28181	Installations générales, agencements	24 513,06				24 513,06
28182	Matériel de transport	5 586,54				5 586,54
28183	Matériel de bureau et informatique	901,83				901,83
28184	Mobilier	6 635,02				6 635,02
28188	Autres immobilisations corporelles	974,63				974,63
Restes à réaliser au 31/12						
SOLDE		43 752,10	-3 758,62		-5 337,03	34 656,45

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexes (L.2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique).

Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a 1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002).

Les Lignes de reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 0

FONCTION 0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES
(sauf 01 opérations non ventilables)

(2)	Libellé	02 Administration générale
-----	---------	----------------------------------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	557 442,59
Réalisations (3)	557 442,59
60611 Eau et assainissement	2 000,00
60612 Energie electricité	9 599,11
60618 Autres fournitures non stockables	50,00
60622 Carburants	2 161,80
60623 Alimentation	952,92
60631 Fournitures d'entretien	896,68
60632 Petits équipements	2 478,39
6064 Fournitures administratives	5 221,30
6068 Autres matières et fournitures	160,79
6135 Locations mobilières	9 999,91
61551 Matériel roulant	363,78
6156 Maintenance	14 601,95
6161 Multirisques	2 540,20
6182 Documentation générale et technique	938,00
6218 Autre personnel extérieur	101 907,94
6225 Indemnités aux comptables et régisseurs	506,23
6228 Divers	554,87
6232 Fêtes et cérémonies	1 414,51
6236 Catalogues et imprimés	473,80
6251 Voyages et déplacements	150,50
6262 Frais de télécommunications	3 843,33
6281 Concours divers (cotisations)	2 509,73
6283 Frais de nettoyage des locaux	15 133,31
6332 Cotisations versées au fnal	1 127,46
6336 Cotisation au centre na et cg fpt	5 138,51
63512 Taxes foncières	448,00
637 Autres impots taxes et versements	2 592,39
64111 Rémunération principales	209 973,49
64112 Nbi, supplément familial ind résidence	10 563,73
64118 Autres indemnités	18 256,68
64131 Rémunérations	16 780,88
6451 Cotisations à l'urssaf	42 991,64
6453 Cotisations aux caisses de retraites	62 090,32
6454 Cotisations aux assedic	1 445,59
6455 Cotisations pour assurances du personnel	2 415,00
6456 Versement au fnc du supplément familial	3 422,00
6475 Médecine du travail	1 737,85
Restes à réaliser au 31/12	

RECETTES	791 751,71
Réalisations (3)	791 751,71
6459 Remboursement sur sécurité sociales	193 593,06
70878 Par d'autres redevables	448,00
7473 Participation departement	9 475,00
7474 Communes	577 500,00
758 Produits divers de gestion courante	4 170,00
7718 Autres pd exceptionnels sur opé de gesti	6 336,35
773 Mandats annulés sur exercice antérieur	229,30
Restes à réaliser au 31/12	
SOLDE	234 309,12

INVESTISSEMENT

DEPENSES	3 758,62
Réalisations (3)	3 758,62
2184 Mobilier	3 758,62
Restes à réaliser au 31/12	

RECETTES	
Réalisations (3)	
Restes à réaliser au 31/12	
SOLDE	-3 758,62

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 5

FONCTION 5 INTERVENTIONS SOCIALES

(2)	Libellé	52 Interventions sociales
-----	---------	---------------------------------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		134 285,46
Réalisations (3)		
60623	Alimentation	248,01
6236	Catalogues et imprimés	84,00
6332	Cotisations versées au fnal	374,64
6336	Cotisation au centre na et cg fpt	1 687,27
64111	Rémunération principales	70 503,71
64112	Nbi, supplément familial ind résidence	3 907,90
64118	Autres indemnités	8 562,63
6451	Cotisations à l'urssaf	12 618,01
6453	Cotisations aux caisses de retraites	22 759,40
6562	Aides	13 539,89
Restes à réaliser au 31/12		

RECETTES (3)		
Réalisations (3)		
Restes à réaliser au 31/12		
SOLDE		-134 285,46

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)		
Réalisations (3)		
Restes à réaliser au 31/12		

RECETTES (3)		
Réalisations (3)		
Restes à réaliser au 31/12		
SOLDE		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 5

FONCTION 5 INTERVENTIONS SOCIALES - Détail des rubriques

(2)	Libellé	Détail de la rubrique 521 Srv à caractère social pour les handicapés et inadaptés				TOTAL
		5210 Services communs	5211 Etablissements	5212 Services de maintien à domicile	5213 Autres services	

FONCTIONNEMENT

DEPENSES					
Réalisations (3)					
60623	Alimentation				
6236	Catalogues et imprimés				
6332	Cotisations versées au fnal				
6336	Cotisation au centre na et cg fpt				
64111	Rémunération principales				
64112	Nbi, supplément familial ind résidence				
64118	Autres indemnités				
6451	Cotisations à l'urssaf				
6453	Cotisations aux caisses de retraites				
6562	Aides				
Restes à réaliser au 31/12					

RECETTES					
Réalisations (3)					
Restes à réaliser au 31/12					
SOLDE					

INVESTISSEMENT

DEPENSES					
Réalisations (3)					
Restes à réaliser au 31/12					

RECETTES					
Réalisations (3)					
Restes à réaliser au 31/12					
SOLDE					

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 5

FONCTION 5 INTERVENTIONS SOCIALES - Détail des rubriques

(2)	Libellé	Détail de la rubrique 522 Actions en faveur de l'enfance et de l'adolescence				TOTAL
		5220 Services communs	5221 Etablissements	5222 Services	5223 Autres actions	

FONCTIONNEMENT

DEPENSES					
Réalisations (3)					
60623	Alimentation				
6236	Catalogues et imprimés				
6332	Cotisations versées au fnal				
6336	Cotisation au centre na et cg fpt				
64111	Rémunération principales				
64112	Nbi, supplément familial ind résidence				
64118	Autres indemnités				
6451	Cotisations à l'urssaf				
6453	Cotisations aux caisses de retraites				
6562	Aides				
Restes à réaliser au 31/12					

RECETTES					
Réalisations (3)					
Restes à réaliser au 31/12					
SOLDE					

INVESTISSEMENT

DEPENSES					
Réalisations (3)					
Restes à réaliser au 31/12					

RECETTES					
Réalisations (3)					
Restes à réaliser au 31/12					
SOLDE					

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV A1 - 5	- ANNEXES DU BILAN CROISEE PAR FONCTION	IV A1 - 5
---	----------------------------	--	----------------------------

FONCTION 5 INTERVENTIONS SOCIALES - Détail des rubriques

FONCTION 5 INTERVENTIONS SOCIALES - Détail des rubriques

(2)	Libellé	Détail de la rubrique 523 Actions en faveur des personnes en difficulté					Détail de la rubrique 523 Actions en faveur des personnes en difficulté			TOTAL
		5230 Services communs	5231	5232	5233	5234	5235	5236	5237	

FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		134 285,46								134 285,46
Réalisations (3)		134 285,46								134 285,46
60623	Alimentation	248,01								248,01
6236	Catalogues et imprimés	84,00								84,00
6332	Cotisations versées au fnal	374,64								374,64
6336	Cotisation au centre na et cg fpt	1 687,27								1 687,27
64111	Rémunération principales	70 503,71								70 503,71
64112	Nbi, supplément familial ind résidence	3 907,90								3 907,90
64118	Autres indemnités	8 562,63								8 562,63
6451	Cotisations à l'urssaf	12 618,01								12 618,01
6453	Cotisations aux caisses de retraites	22 759,40								22 759,40
6562	Aides	13 539,89								13 539,89
Restes à réaliser au 31/12										

RECETTES

RECETTES										
Réalisations (3)										
Restes à réaliser au 31/12										
SOLDE		-134 285,46								-134 285,46

INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT

DEPENSES										
Réalisations (3)										
Restes à réaliser au 31/12										

RECETTES

RECETTES										
Réalisations (3)										
Restes à réaliser au 31/12										
SOLDE										

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 5

FONCTION 5 INTERVENTIONS SOCIALES - Détail des rubriques

(2)	Libellé	Détail de la rubrique 524 Autres services			TOTAL
		5240 Services communs	5241 Etablissements	5242 Services	

FONCTIONNEMENT

DEPENSES					
Réalisations (3)					
60623	Alimentation				
6236	Catalogues et imprimés				
6332	Cotisations versées au fnal				
6336	Cotisation au centre na et cg fpt				
64111	Rémunération principales				
64112	Nbi, supplément familial ind résidence				
64118	Autres indemnités				
6451	Cotisations à l'urssaf				
6453	Cotisations aux caisses de retraites				
6562	Aides				
Restes à réaliser au 31/12					

RECETTES					
Réalisations (3)					
Restes à réaliser au 31/12					
SOLDE					

INVESTISSEMENT

DEPENSES					
Réalisations (3)					
Restes à réaliser au 31/12					

RECETTES					
Réalisations (3)					
Restes à réaliser au 31/12					
SOLDE					

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 6

FONCTION 6 FAMILLE

(2)	Libellé	61 Services en faveur des personnes âgées	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Autres	TOTAL
-----	---------	--	-----------------------------	-------------------------------	--------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		260 144,76		46 518,59		306 663,35
Réalisations (3)		260 144,76		46 518,59		306 663,35
60623	Alimentation			500,95		500,95
6067	Fournitures scolaires			43,90		43,90
6068	Autres matières et fournitures			371,60		371,60
615221	Bâtiments publics			4 213,54		4 213,54
6188	Autres frais divers	629,98				629,98
6228	Divers			16 135,00		16 135,00
6232	Fêtes et cérémonies	118 324,16		775,00		119 099,16
6332	Cotisations versées au fnal	132,25		77,45		209,70
6336	Cotisation au centre na et cg fpt	603,09		353,13		956,22
64111	Rémunération principales	49 124,76		15 487,64		64 612,40
64112	Nbi, supplément familial ind résidence	1 399,09		464,66		1 863,75
64118	Autres indemnités			601,32		601,32
6451	Cotisations à l'urssaf	4 509,49		2 640,65		7 150,14
6453	Cotisations aux caisses de retraites	85 421,94		4 853,75		90 275,69
Restes à réaliser au 31/12						

RECETTES		290 024,96				290 024,96
Réalisations (3)		290 024,96				290 024,96
706	Prestations de services	10 025,00				10 025,00
752	Revenus des immeubles	279 999,96				279 999,96
Restes à réaliser au 31/12						
SOLDE		29 880,20		-46 518,59		-16 638,39

INVESTISSEMENT

DEPENSES		5 337,03				5 337,03
Réalisations (3)		2 371,21				2 371,21
2135	Instal. générales, agencement, amen const	2 371,21				2 371,21
Restes à réaliser au 31/12		2 965,82				2 965,82

RECETTES						
Réalisations (3)						
Restes à réaliser au 31/12						
SOLDE		-5 337,03				-5 337,03

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 6

FONCTION 6 FAMILLE

(2)	Libellé	Détail de la rubrique 61 Services en faveur des personnes âgées				TOTAL
		610 Services communs	611 Etablissements	612 Services	613 Autres actions	

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		141 190,62		118 954,14		260 144,76
Réalisations (3)		141 190,62		118 954,14		260 144,76
60623	Alimentation					
6067	Fournitures scolaires					
6068	Autres matières et fournitures					
615221	Bâtiments publics					
6188	Autres frais divers			629,98		629,98
6228	Divers					
6232	Fêtes et cérémonies			118 324,16		118 324,16
6332	Cotisations versées au fnal	132,25				132,25
6336	Contisation au centre na et cg fpt	603,09				603,09
64111	Rémunération principales	49 124,76				49 124,76
64112	Nbi, supplément familial ind résidence	1 399,09				1 399,09
64118	Autres indemnités					
6451	Cotisations à l'urssaf	4 509,49				4 509,49
6453	Cotisations aux caisses de retraites	85 421,94				85 421,94
Restes à réaliser au 31/12						

RECETTES		279 999,96	10 025,00		290 024,96
Réalisations (3)		279 999,96	10 025,00		290 024,96
706	Prestations de services		10 025,00		10 025,00
752	Revenus des immeubles	279 999,96			279 999,96
Restes à réaliser au 31/12					
SOLDE		-141 190,62	279 999,96	-108 929,14	29 880,20

INVESTISSEMENT

DEPENSES			5 337,03		5 337,03
Réalisations (3)			2 371,21		2 371,21
2135	Instal. générales, agencement, amen const		2 371,21		2 371,21
Restes à réaliser au 31/12			2 965,82		2 965,82

RECETTES					
Réalisations (3)					
Restes à réaliser au 31/12					
SOLDE			-5 337,03		-5 337,03

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de Taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 869 659,21									
1641 Emprunts en euros (total)					1 869 659,21									
A1012162 (A1012162)	CAISSE D'EPARGNE	29/05/2012	25/06/2012	25/06/2013	647 700,00	F	FIXE	5,340	5,385	EURO	A	P	O	A-1
CCAS CE 2001-058 (CCASCE2001-058)	CAISSE D'EPARGNE	25/10/2001	25/10/2001	25/01/2002	121 959,21	F	FIXE	5,350	5,380	EURO	T	C	O	A-1
CCAS CE 2006 211 (CCASCE2006211)	CAISSE D'EPARGNE	13/06/2006	25/04/2009	25/04/2010	500 000,00	C	Si E12M compris entre -100 et 5,5 alors 3,89 Si E12M compris entre 5,5 et 100 alors E12M+0	0,000	3,944	EURO	A	P	O	B-1
ROSAIRE CE 2007-032 (ROSAIRECE200703)	CAISSE D'EPARGNE	09/06/2007	25/09/2007	25/03/2008	600 000,00	F	FIXE	4,290	4,333	EURO	S	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														
1675 Dettes pour METP et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
Total général					1 869 659,21									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui

IV - ANNEXES											IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE											A2.2	
A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				1 365 615,57					74 234,49	65 844,14		30 876,55
1641 Emprunts en euros (total)				1 365 615,57					74 234,49	65 844,14		30 876,55
A1012162 (A1012162)	N		A-1	520 964,31	10,42	F	FIXE	5,340	34 197,52	29 645,64		14 481,38
CCAS CE 2001-058 (CCASCE2001-058)	N		A-1	0,00	0,00	F	FIXE	5,350	8 130,81	271,88		0,00
CCAS CE 2006 211 (CCASCE2006211)	N		B-1	424 651,26	22,25	C	Si E12M compris entre -100 et 6 alors 3,89 Si E12M compris entre 6 et 100 alors E12M+0	3,890	11 906,16	17 265,12		11 517,37
ROSAIRE CE 2007-032 (ROSAIRECE200703)	N		A-1	420 000,00	20,67	F	FIXE	4,290	20 000,00	18 661,50		4 877,80
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)												
1675 Dettes pour METP et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
Total général			0,00	1 365 615,57					74 234,49	65 844,14	0,00	30 876,55

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
					0,00									
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
CCAS CE 2006 211 (CCASCE2006211)	CAISSE D'EPARGNE	500 000,00	424 651,26	1 : Indice en euro	30,00		3.89	E12M+0	158 234,29		3,890	17 265,12	0,00	31,10
TOTAL (B)		500 000,00	424 651,26						158 234,29			17 265,12	0,00	31,10
Option d'échange (C)														
					0,00									
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
					0,00									
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
					0,00									
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
					0,00									
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		500 000,00	424 651,26						158 234,29			17 265,12	0,00	31,10

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éven

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3					
	% de l'encours	68,90 %					
	Montant en euros	940 964,31					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	31,10 %					
	Montant en euros	424 651,26					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

ELEMENTS DU BILAN	IV
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	
AMORTISSEMENT	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) :	
	Durée :	27-mars-97 22-déc-11
Biens ou catégories de biens amortis		
1/ Equipements techniques		
Meubles et devenus immeubles par destination		
Ascenseur / monte charge	30 ans	
matériel électrique	15 ans	
matériel téléphonique	10 ans	
froid	15 ans	
installation de chauffage	10 ans	
matériel divers	10 ans	
2/ Equipement médical	5 ans	
3/ Equipement culinaire ainsi que vaisselle et platerie inoxydable	10 ans	
4/ Equipements mécaniques du garage	10 ans	
Equipement d'atelier	10 ans	
sauf perceuse électrique	5 ans	
6/ Equipement d'incendie	10 ans	
7/ Equipements agricoles	5 ans	
8/ Mobilier, matériel de bureau et divers :		
Mobilier	10 ans	
matériel bureautique et informatique	5 ans	
(photocopieurs, ordinateurs périphériques		
lecteurs microfiches, etc...)		
9/ Matériel de transport :		
Motocyclette, véhicules légers	5 ans	
véhicules utilitaires, lourds (camions, engins divers de		
travaux publics, cars, nacelle, camion grue, etc...)	5 ans	
10/ Matériel de navigation	10 ans	
11/ Mobilier et matériel scolaires et culturels	10 ans	
Frais d'études non suivies de réalisations	5 ans	
Frais de recherche et développement	5 ans	
Logiciels	5 ans	
Biens immeubles	30 ans	
Plantations et espaces verts	20 ans	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

CO

A6.1 - DETAIL DES DEPENSES

Art.	Libellé	Crédits votés (BP +DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		88 010,00	87 944,49		65,51
HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C		88 010,00	87 944,49		65,51
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	74 300,00	74 234,49		65,51
1641	Emprunts en cours	74 300,00	74 234,49		65,51
Autres dépenses financières (sous-total) (B)					
10	Reversement de dotations et fonds divers				
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				

Transferts entre sections = C+ D		13 710,00	13 710,00		
040	Reprises sur autofinancement antérieur (C) (1)	13 710,00	13 710,00		
13918	Amorti subv équipement	13 710,00	13 710,00		
Charges transférées (D) = E + F + G (1)					
Travaux en régie (E)					
Charges à répartir sur plusieurs exercices (F)					
Stocks et en-cours (G)					

	Op. de l'exercice	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL
Dépenses à couvrir par des ressources propres	I		D001	II
	87 944,49	2 965,82		90 910,31

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	
	A6.2

A6.2 - DETAIL DES RECETTES

Art.(1)	Libellé (1)	Crédits votés (BP +DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III) = a+b+c+d		225 215,00	163 563,26		61 651,74
Ressources propres externes (a) (2)		2 000,00	3 551,00		-1 551,00
10222	FCTVA	2 000,00	3 551,00		-1 551,00
10223	TLE				
10224	Versement au titre du P.L.D.				
10225	Participation pour dépasement du COS.				
10228	Autres fonds globalisés				
Autres recettes financières (b)					
138	Autres subv. d'invest. Non transférables				
165	Dépôts et cautionnements				
261	Titres de participation				
024	Produits des cessions				
Transferts entre sections (c) (1)		160 019,00	160 012,26		6,74
2803	Frais d'études	3 934,00	3 933,29		0,71
2805	Concessions	108,00	107,64		0,36
28131	Bâtiments publics	101 793,00	101 791,60		1,40
28135	Amenagements constructions	3 292,00	3 290,96		1,04
28141	Bâtiments publics	7 582,00	7 581,81		0,19
28158	Autres installations	4 696,00	4 695,88		0,12
28181	Installations générales, agencements	24 514,00	24 513,06		0,94
28182	Matériel de transport	5 587,00	5 586,54		0,46
28183	Matériel de bureau et informatique	902,00	901,83		0,17
28184	Mobilier	6 636,00	6 635,02		0,98
28188	Autres immobilisations corporelles	975,00	974,63		0,37
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	63 196,00			63 196,00

	Op. de l'exercice	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution de l'exercice précédent	Affectation de l'exercice précédent	TOTAL
Total ressources propres disponibles	III		R001	R106	IV
	163 563,26		64 074,92	100 000,00	327 638,18

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 90 910,31
Ressources propres disponibles	IV 327 638,18
Solde	V=IV-II 236 727,87

1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes

(2) les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime de provisions budgétaires

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGTC) - ENTREES	A10.1
VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGTC) - SORTIES	A10.2

A10.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATION

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisition à titre onéreux				
	MOBILIER	3758,62		10
	REMISE EN PEINTURE	2371,21		10
Acquisition à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		6 129,83		

A10.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATION

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. Antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Acquisition à titre onéreux							
Acquisition à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Divers							
TOTAL GENERAL							

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services							
Directeur général adjoint des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		16	0	16	10	0	10
Attaché	A	1	0	1	1	0	1
Rédacteur Principal 1ère classe	B	1	0	1	0	0	0
Rédacteur Principal 2ème classe	B	1	0	1	0	0	0
Adjoint Administratif Principal 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint Administratif 1ère classe	C	3	0	3	1	0	1
Adjoint Administratif 2ème classe	C	9	0	9	7	0	7
<i>+ 2 agents en dispo non comptés</i>							
FILIERE TECHNIQUE (c)		11	0	11	7	0	7
Adjoint Technique Principal 1ère classe	C	1	0	1	0	0	0
Adjoint Technique Principal 2ème classe	C	1	0	1	0	0	0
Adjoint Technique 1ère classe	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint Technique 2ème classe	C	8	0	8	6	0	6
<i>dont 3 agents détachés Korian, 1 agent en dispo non compté</i>							
FILIERE SOCIALE (d)		1	0	1	0	0	0
Educateur de Jeunes Enfants Principal	B	0	0	0	0	0	0
Educateur de Jeunes Enfants	B	0	0	0	0	0	0
Agent social 2ème classe	C	1	0	1	0	0	0
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		7	0	7	6	0	6
Infirmier en soins généraux hors classe	A	1	0	1	1	0	1
<i>dont 1 agent détachés Korian</i>							
Assistant socio-éducatif principal	B	1	0	1	1	0	1
Assistant socio-éducatif	B	1	0	1	0	0	0
Auxiliaire de Puériculture Principal 1ère classe	C	0	0	0	0	0	0
Auxiliaire de Puériculture Principal 2ème classe	C	0	0	0	0	0	0
Auxiliaire de soins principal 1ère classe	C	1	0	1	1	0	1
Auxiliaire de soins principal 2ème classe	C	2	0	2	2	0	2
<i>1 agent en dispo non compté</i>							
Auxiliaire de soins 1ère classe	C	1	0	1	1	0	1
<i>dont 1 agent détaché Korian</i>							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)		4	0	4	1	0	1
Adjoint d'Animation 1ère classe	C	1	0	1	0	0	0
Adjoint d'Animation 2ème classe	C	3	0	3	1	0	1
<i>dont 1 agent détaché Korian</i>							
FILIERE POLICE (j)							
EMPLOIS NON CITES (k)							
TOTAL GENERAL (a+b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		39	0	39	24	0	24

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT. Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT. Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc...

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
1 agent	A	Psychologue	510	/	3a & 3b	CDD
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif

- TECH : Technique
- URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
- S : Social
- MS : Médico-social
- MT : Médico-technique
- SP : Sportif
- CULT : Culturel
- ANIM : Animation
- PM : police
- OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION :

Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 Janvier 1984 modifiée).

- 3-a : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité
- 3-b : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement saisonnier d'activité
- 3-1 : article 3, 1^{er} alinéa : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité ...)
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
- 3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
- 3-3-4 : emplois à temps non complet communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps est inférieure à 50%.
- 3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel.
- 38 : article 38 : travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupe d'élus.
- A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un accord à durée indéterminée (CDI) . Les contrats particuliers devront être labellisés "A/Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale , les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi N° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale , les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 du décret 85-148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à(1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Désignation du service public (3)	MEDICA France	Gestionnaire secteur dépendance	SA	
Détention d'un part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000€ ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme ...				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicats etc...

et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressé ...).

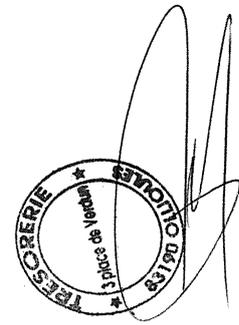
Etat des reports

Budget du CCAS

trié par chapitre

Section Investissement Dépenses

CHAPITRE	NATURE	FONCTION	OPERATION	Montant
21	Immobilisations corporelles			2 965,82
	2135	611		2 965,82
Total	Immobilisations corporelles			2 965,82
Total	Dépenses			2 965,82
Total	Investissement			-2 965,82
TOTAL GENERAL				-2 965,82



Bernard ROUANET
Inspecteur Divisionnaire

de Président

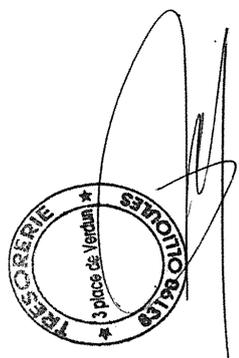
Dr Ferdinand BERNHARD

Liste des lignes de mouvement par chapitre

2017
31/12/2016 à 09:45

1. VILLE DE SANARY SUR MER - S.C.C.A.S.

Immobilisations corporelles										Investissement		Dépenses		
Cié imputation	CHAP NAT	FONCT OPER	SERVG SERVD	DIV1 DIV2	Mouvement N° Ligne	Av	Libellé de la ligne Nom du tiers	Montant Ligne Ordonnancé	Marché et lot Ligne réservation					
16D0000004	21	611	TECH	ROSAIRE	16D0000198	B	ACCESSIBILITE PODOTACTILE ROSAIR	2 965,82						
		2135			001 / 2017		SARL MGB 83							
Total Imputation : Instal. générales, agencement, amen const										2 965,82				
Total D Dépenses										2 965,82				
Total 1 Investissement										-2 965,82				
Total 21 Immobilisations corporelles										-2 965,82				
TOTAL GENERAL										-2 965,82				



Bernard ROUANET
Inspecteur Divisionnaire

de Président

[Signature]
Dr Ferdinand BERNHARD

